

Niveaux d'urbanisation

Description générale

Ce filtre spatial peut être utilisé pour comparer les régions caractérisées par un niveau d'urbanisation similaire. Ces niveaux sont définis en fonction de la part de la population régionale qui réside dans une ville (UMZ > 10 000 habitants) en 2000.

Méthodologie

Cette classification exploite les résultats du projet ESPON M4D (2013) et les travaux menés par Géographie-Cités pour constituer une base de données harmonisée d'objets urbains morphologiques (UMZ). Une UMZ est définie comme « un ensemble de zones urbaines distantes de moins de 200m ». Cette base de données d'objets géographiques a été enrichie des données du recensement 2000 pour l'ensemble de l'Europe. Elle permet ainsi d'en déduire une approximation de la part de la population régionale résidant dans une ville de plus de 10 000 habitants.

A la différence des autres bases de données disponibles au niveau européen (Large Urban Zones, FUAs, cities), la base de données des UMZ permet de considérer les « villes moyennes » peuplées de 10 000 à 50 000 habitants dans la classification. Il n'est en revanche pour l'heure pas possible de disposer de données ultérieures à 2000 pour cette base. De plus, la base de données des UMZ ne couvre pas les Départements d'Outre-Mer. Pour ces unités territoriales, la part de la population résidant dans une commune de plus de 10 000 habitants a été considérée.

La série statistique a ensuite été divisée en quatre classes en considérant les seuils symboliques 33 % (un tiers), 50 % (la moitié) et 66 % (les deux tiers) pour les NUTS1 et Maille Infranationale de Décision (NUTS1/2). Cela conduit à la classification suivante :

- Part de la population urbaine comprise entre 4.1 et 33 %. Cela concerne 5 régions au niveau NUTS1 et 26 unités territoriales au niveau NUTS1/2. Aucune région française n'est incluse dans cette catégorie.
- Part de la population urbaine comprise entre 33 et 50 %. Cela concerne 40 NUTS1 et 95 NUTS1/2. 7 régions françaises appartiennent à celle catégorie.
- Part de la population urbaine comprise entre 50 et 66 %. Cela concerne 34 NUTS1 et 45 NUTS1/2. 5 régions françaises appartiennent à cette catégorie.
- Part de la population urbaine comprise entre 66 % et 100 %. Cela concerne 29 NUTS1 et 63 NUTS1/2. 6 régions françaises appartiennent à cette catégorie.

Quelles configurations spatiales ?

Sans surprise, les niveaux d'urbanisation les plus importants s'observent dans les régions des capitales administratives européennes : les régions Ile-de-France, de Berlin, Londres, Bratislava, Közép-Magyarorszag (Budapest), Yugozapaden (Sofia), Bucarest, Attiki (Athènes), Stockholm, Helsinki, Hovedstaden (Copenhague), Bruxelles, Madrid, Noord-Holland (Amsterdam) appartiennent toutes à la catégorie la plus urbanisée au niveau NUTS1/2. D'autres régions appartiennent aussi à cette catégorie du fait des métropoles importantes qu'elles contiennent comme PACA en France (Marseille, Nice, Toulon), la Lombardie (Milan) ou la Ligurie (Gênes) en Italie, la région de la Ruhr en Allemagne, la région de Ślaskie en Pologne (Katowice), la Catalogne (Barcelone), ou une part importante des régions anglaises (Birmingham, Manchester, Liverpool, Leeds, Newcastle, etc.). Certaines régions caractérisées par des contraintes physiques rejoignent enfin cette catégorie : tout d'abord des régions à caractéristiques montagnardes, comme le Pays Basque en Espagne, le Vorarlberg (Tyrol) en Autriche et la Campanie en Italie. Les territoires périphériques insulaires français, espagnols (Canaries) et portugais (Madeira, Açores) sont aussi caractérisés par des niveaux d'urbanisation supérieurs à 2/3 de la population régionale totale en 2000.

A l'inverse, les régions les moins urbanisées se situent en Suède, en Lituanie, en périphérie de Madrid et de Lisbonne, dans le sud italien (Calabre, Molise) ou encore en Pologne, en Hongrie, en Roumanie, Slovénie et Autriche ponctuellement (une région à chaque fois).

Aucune région française n'appartient à la catégorie des régions les moins urbanisées. La part de la population française résidant dans une UMZ de plus de 10 000 habitants s'élève à 57,5 %, ce qui correspond à peu près au niveau observé en Europe (57,5%). L'Ile-de-France et les Départements d'Outre-Mer présentent les niveaux d'urbanisation les plus importants (supérieurs à 70 %), ainsi que PACA qui combine la présence de grandes métropoles et un espace globalement montagneux. Pour le reste, le niveau d'urbanisation des nouvelles régions françaises oscille entre 33 % (Corse) et 56,6 % (Bretagne). En plus de la Corse et avec ces critères retenus, les régions les moins urbanisées en France sont la Bourgogne-Franche-Comté (36,6 %) et la Nouvelle-Aquitaine (39,1%).

Le passage du niveau le plus fin (NUTS1/2) à l'échelon agrégé NUTS1 ne modifie pas fondamentalement cette géographie. Cela a simplement pour effet d'atténuer certains différentiels régionaux observés entre certaines régions.

A noter que la prise en compte des petites et moyennes villes dans la classification est un choix qui a une incidence forte sur la classification. L'usage d'autres seuils aurait potentiellement un impact sur les résultats.

Catégorie	Nombre de régions dans la catégorie		Régions françaises	Part de la population urbaine en 2000
	NUTS1	NUTS1/2		
Part de la population urbaine comprise entre 66 % et 100 %	29	63	Ile-de-France	91,5
			La Réunion	91,1
			Guyane	77,9
			Guadeloupe	76,8
			Martinique	76,1
			Provence-Alpes-Côte d'Azur	68,7
Part de la population urbaine comprise entre 50 % et 66 %	34	45	Bretagne	56,6
			Hauts-de-France	54,5
			Rhône-Alpes	53,9
			Mayotte	52,7
			Grand Est	50,8
Part de la population urbaine comprise entre 33 % et 50 %	40	95	Centre-Val-de-Loire	43,1
			Pays-de-la-Loire	42
			Occitanie	41,7
			Normandie	40,9
			Nouvelle Aquitaine	39,1
			Bourgogne-Franche-Comté	36,6
			Corse	33,3
Part de la population urbaine comprise entre 4 % et 33 %	5	26	/	/
France	18	18		57,5
Union Européenne 28	108	229		57

Typologie sur les niveaux d'urbanisation – Valeurs pour les nouvelles régions françaises, la France et l'Union Européenne

Références

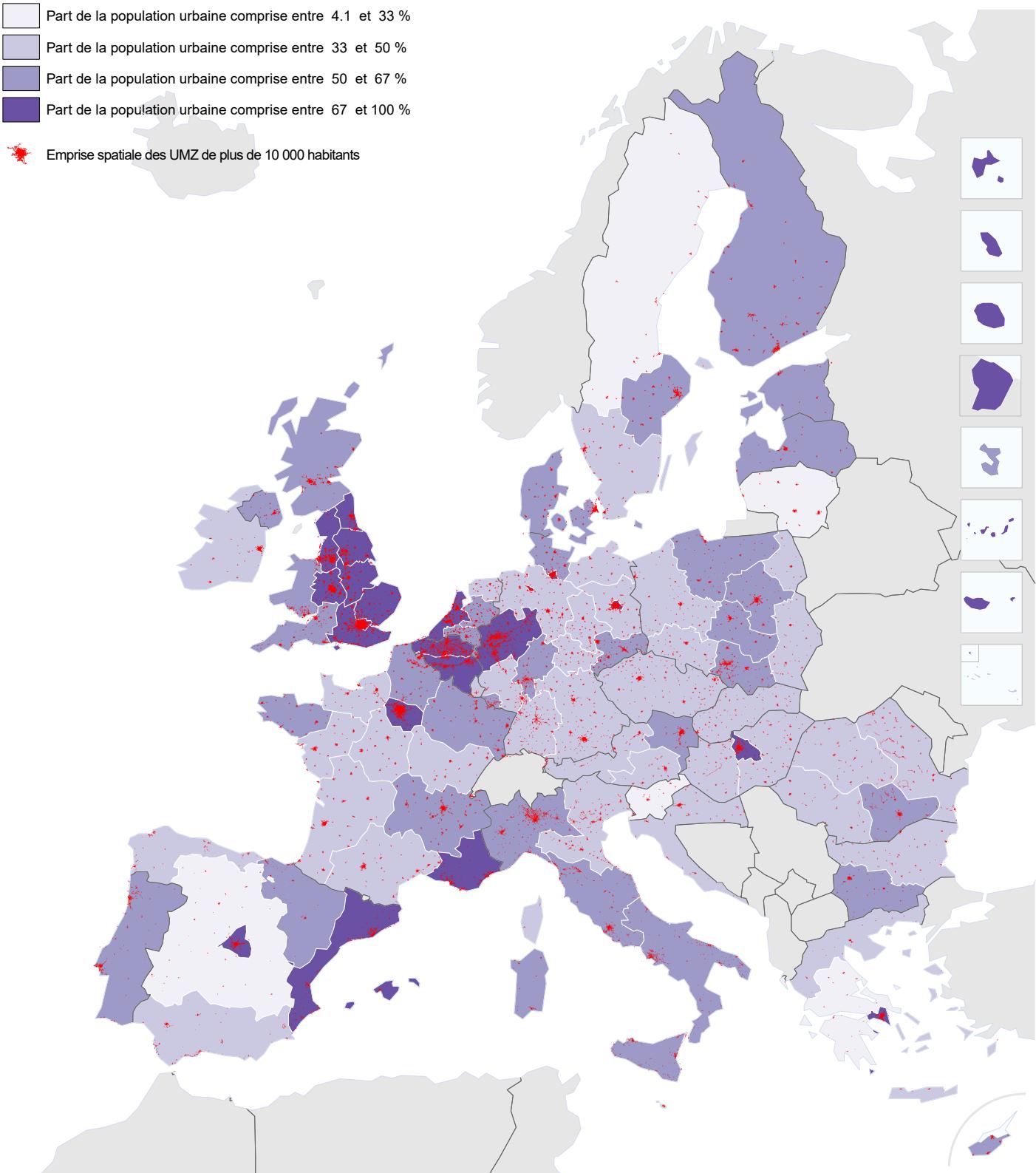
- Urban Morphological Zones 2000, 2014, Agence Européenne de l'Environnement [<https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/data/urban-morphological-zones-2000-2>]
- Bretagnolle A., Guéris M., Le Néchet F., Mathian H., Pavard A., 2016, La ville à l'échelle de l'Europe. Apports du couplage et de l'expertise de bases de données issues de l'image satellitaire, Revue internationale de géomatique, vol. 26, n°1, p. 55-78.

Typologie sur la population urbaine des régions 2000 – NUTS 1

Profils sur la part de la population (2000) comprise dans une UMZ de plus de 10 000 habitants (proxi des quartiles de la distribution)

- Part de la population urbaine comprise entre 4.1 et 33 %
- Part de la population urbaine comprise entre 33 et 50 %
- Part de la population urbaine comprise entre 50 et 67 %
- Part de la population urbaine comprise entre 67 et 100 %

 Emprise spatiale des UMZ de plus de 10 000 habitants



Sources : Géographie-cités / ESPON M4D, 2013, méthodologie : RIATE
Réalisation : UMS RIATE, 2017

Typologie sur la population urbaine des régions 2000 – NUTS 1/2 MIND

Profils sur la part de la population (2000) comprise dans une UMZ de plus de 10 000 habitants (proxi des quartiles de la distribution)

- Part de la population urbaine comprise entre 4.1 et 33 %
 - Part de la population urbaine comprise entre 33 et 50 %
 - Part de la population urbaine comprise entre 50 et 67 %
 - Part de la population urbaine comprise entre 67 et 100 %
- * Emprise spatiale des UMZ de plus de 10 000 habitants

